

République Française

Département du Loiret

Commune de Charmont en Beauce

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, la prochaine **réunion ordinaire du Conseil Municipal** aura lieu, salle Polyvalente, 2 rue de la Mairie de Charmont en Beauce,

le jeudi 8 avril 2021 – 19h30

En application du décret n°2021-99 du 30 janvier 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Ce lieu de réunion est fixé par dérogation au lieu de réunion habituel situé Salle du Conseil, en Mairie de Charmont-en-Beauce, conformément aux dispositions prises dans le cadre des mesures de distanciation sociale imposées.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Déplacement du Lieu de Réunion
- Approbation du Compte rendu de séance du 18 février 2021
- Acceptations de devis
- Anticipation budgétaire auprès du Trésorier Principal – Suppression des restes à réaliser suite au règlement des opérations par anticipation
- Vote des taux d'imposition
- Subventions aux associations 2021
- Approbation du Compte de gestion 2020
- Approbation du Compte Administratif 2020
- Affectation des résultats
- Budget Primitif 2021
- Point communautaire
- Affaires diverses :
 - Organisation des élections

En Mairie, le 1^{er} avril 2021
Le Maire, PRUNET Delphine



POUR AFFICHAGE